

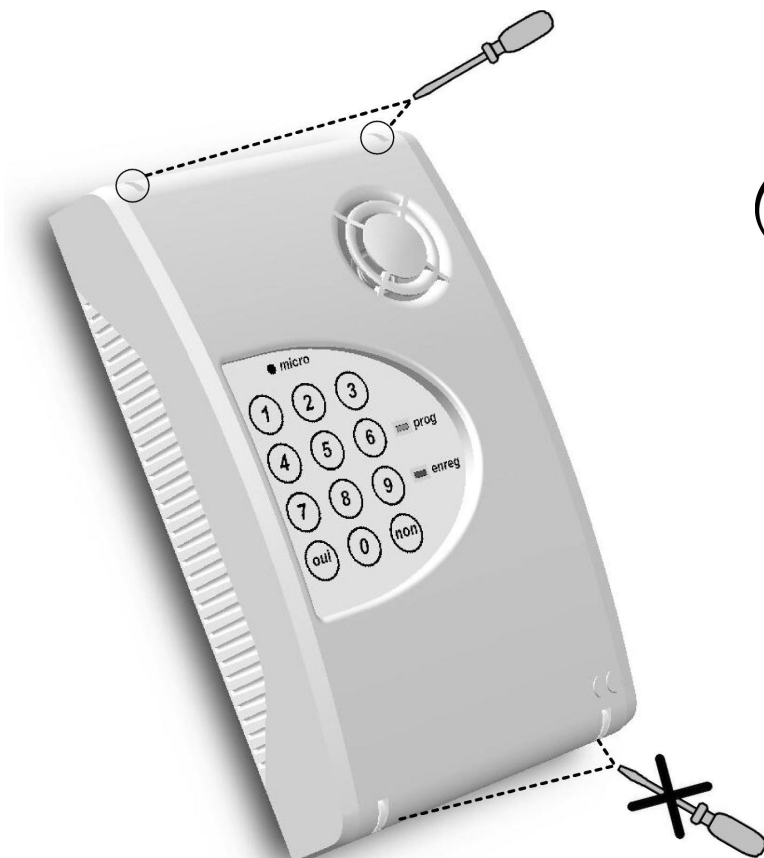


NOTUT10FR000030-V3.03

SIMPL'VOX

Transmetteur téléphonique vocal et digital

Protocoles CESA 200 et CONTACT ID



Version 3



Photo non contractuelle

Fabrication Française

Notice d'utilisation

Les produits de la gamme ALTEC sont conçus et fabriqués en France par la société ATLS
SIMPL'VOX et ALTEC sont des marques déposées par ATLS

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION	3
2. CARACTERISTIQUES	3
3. CONSIGNES DE SECURITE	4
4. PROGRAMMATION DU SIMPL'VOX	5
4.1 L'organisation de la programmation	5
4.2 Accès à la programmation du mode vocal	6
4.3 Programmation des numéros de téléphone	6
4.4 Enregistrement des messages d'alarme.....	7
4.5 Programmation du code d'accès	7
4.6 Programmation du code d'acquit.....	8
4.7 Programmation de la date et de l'heure.....	9
4.8 Télécommandes.....	9
4.9 Téléprogrammation	10
4.10 Sélection de l'écoute.....	10
4.11 Sélection du mode alternat ou mains libres.....	11
4.12 Durée de l'écoute / interphonie.....	11
4.13 L'écoute du site en mode téléprogrammation.....	12
4.14 Consultation de l'état du système.....	12
4.15 Consultation de la mémoire d'événements	13
4.16 Programmation du mode digital (voir notice d'installation).....	13
4.17 Programmation technique (voir notice d'installation)	13
5. ASTUCES	14
5.1 Programmation rapide	14
5.2 Détection sonnerie et téléprogrammation	14
5.3 Utilité du voyant rouge en mode dialogue.....	14
6. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES	15
7. GARANTIE	16

1. INTRODUCTION

Vous venez d'acquérir le transmetteur téléphonique vocal et digital **SIMPL'VOX** de la gamme **ALTEC** et nous vous en remercions.

Intégrant les plus récentes innovations technologiques, ce dernier offre une programmation entièrement guidée par synthèse vocale, il permet entre autre de télécommander par téléphone la mise en route de l'éclairage, du chauffage, de connaître l'état du système d'alarme et même d'établir une interphonie en mode mains libres ...

Afin de vous permettre de bénéficier entièrement de ses fonctions et dans les meilleures conditions, nous vous recommandons de lire attentivement cette notice rédigée à votre intention. Vous y trouverez l'explication détaillée de toutes les fonctions.

2. CARACTERISTIQUES

- Programmation en local ou à distance par téléphone.
- Protocoles supportés en mode digital CESA 200 et CONTACT ID.
- 4 numéros de téléphone pour les appels en mode vocal (20 chiffres).
- 4 numéros de téléphone pour les appels en mode digital (20 chiffres).
- 1 message général de 20s (identification du site).
- 4 messages de 20s associés aux 4 entrées d'alarme.
- 3 codes d'accès à la programmation : 1 en mode vocal (pour l'utilisateur) et 1 en mode digital + 1 en mode technique (pour l'installateur).
- 1 code d'acquiescement des transmissions.
- Fonction dialogue en mode mains libres ou par alternat.
- Fonction d'interrogation de l'état du système par téléphone.
- Fonction test des entrées et simulation d'alarme.
- Mémoire des 250 derniers événements horodatés.

3. CONSIGNES DE SECURITE



Lire attentivement les instructions ci-dessous



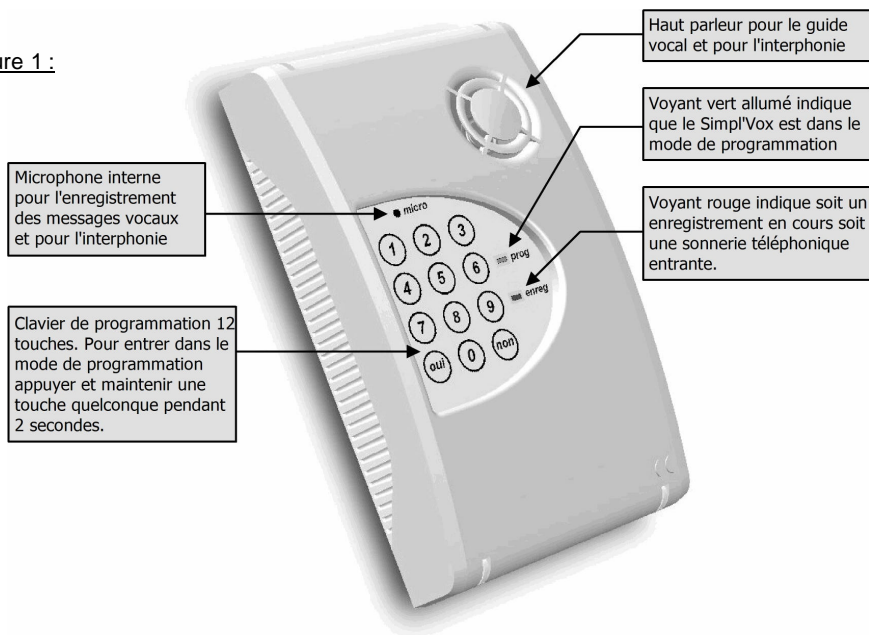
ADSL

Consultez votre installateur avant tout changement sur votre ligne téléphonique.

- Dégroupage partiel ou total
- Changement d'opérateur
- Changement de fournisseur d'accès
- Résiliation France telecom.....

- Evitez d'installer des appareils électriques susceptibles de générer des interférences électromagnétiques près de votre SIMPL'VOX.
- N'obstruez pas, ne recouvrez pas les ouvertures du boîtier et n'insérez pas d'objets dans les fentes.
- Ne renversez pas de liquide sur votre SIMPL'VOX.
- Evitez toute intervention sur le SIMPL'VOX par temps orageux
- Le SIMPL'VOX ne peut pas fonctionner sur une ligne téléphonique totalement dégroupée qui ne dispose plus d'une ligne analogique
- Pour raccorder le SIMPL'VOX sur une ligne téléphonique dégroupée partiellement, il faut obligatoirement installer un filtre ADSL spécial transmetteur d'alarme tel que le BO-ADSL ou l'ADSL-BOX

Figure 1 :



4. PROGRAMMATION DU SIMPL'VOX

4.1 L'organisation de la programmation

La programmation du SIMPL'VOX se compose de deux menus représentés sur la figure 2 :

Le menu ASSISTE : dans ce mode le transmetteur pose automatiquement les neuf questions essentielles pour une mise en route rapide. Très pratique pour l'utilisateur qui programme le SIMPL'VOX pour la première fois.

Le menu NON ASSISTE : destiné aux utilisateurs habitués au SIMPL'VOX, ce menu permet un accès sélectif et donc plus rapide à un paramètre choisi. A chaque numéro est associée une fonction : pour modifier un paramètre, il suffit de composer le numéro correspondant, puis de valider par la touche OUI pour y accéder immédiatement.

(2 secondes)



Pour quitter la programmation à tout moment il suffit de garder la touche NON enfoncée pendant deux secondes.

Figure 2 : Organisation de la programmation

MODE ASSISTE		MODE NON ASSISTE	
Auto >	Téléphone 1	1 + OUI	Téléphone 1
Auto >	Téléphone 2	2 + OUI	Téléphone 2
Auto >	Téléphone 3	3 + OUI	Téléphone 3
Auto >	Téléphone 4	4 + OUI	Téléphone 4
Auto >	Message général	5 + OUI	Message général
Auto >	Message 1	6 + OUI	Message des entrées
Auto >	Message 2	7 + OUI	Code d'accès
Auto >	Message 3 (option)	8 + OUI	Code d'acquit
Auto >	Message 4 (option)	9 + OUI	Date et Heure
Auto >	Code d'accès	01 + OUI	Télécommande 1
Auto >	Code d'acquit	02 + OUI	Télécommande 2
Auto >	Date et Heure	03 + OUI	Téléprogrammation
		04 + OUI	Ecoute/Mains libres
		05 + OUI	Durée de l'écoute
		06 + OUI	Télé écoute
		07 + OUI	Etat du système
		08 + OUI	Mémoire d'événements
		09 + OUI	Mode digital *
		00 + OUI	Programmation technique *

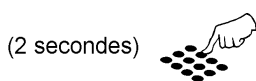
(Refusé en local)

(250 événements)

* voir notice d'installation

* voir notice d'installation

4.2 Accès à la programmation du mode vocal



Pour démarrer, il vous faut appuyer sur une touche quelconque du clavier et maintenir celle-ci enfoncée pendant deux secondes.

Le SIMPL'VOX dit alors :



Bonjour, voulez-vous être assisté(e) ?

Ou si un code d'accès est déjà programmé :



Bonjour, composez votre code d'accès ?

Pour continuer, il vous suffit de répondre à la question et de vous laissez guider par la synthèse vocale.

4.3 Programmation des numéros de téléphone

Le SIMPL'VOX vous permet d'enregistrer jusqu'à 4 numéros de téléphone de 20 chiffres chacun. Lors de l'accès à cette fonction, il vérifie si un numéro a déjà été enregistré. Si c'est le cas, le transmetteur annonce le numéro au préalable enregistré et vous propose : soit de conserver le numéro, soit de le modifier.

(2 secondes)



Si le SIMPL'VOX est installé derrière un standard téléphonique, il doit composer un code (préfixe) pour obtenir la ligne extérieure avant de composer le numéro du correspondant. Pour enregistrer une pause après le préfixe « 0 », maintenez appuyée la touche « 0 » jusqu'à ce que le transmetteur confirme l'opération. Puis relâchez la et composez la suite du numéro.

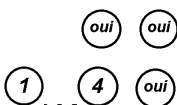


Vous avez composé : zéro, pause, zéro, trois, ...
Voulez-vous modifier ?



Lorsque vous avez composé tous les chiffres d'un numéro de téléphone, validez l'opération par la touche OUI. Le transmetteur répète ces chiffres et vous propose : soit d'enregistrer le numéro dans la mémoire (eeprom), soit de le modifier.

Pour effacer un numéro enregistré en mémoire, il suffit lorsque le SIMPL'VOX vous propose de le modifier, de répondre OUI, puis lorsqu'il vous propose de composer le nouveau numéro, de valider une deuxième fois par la touche OUI sans composer de numéro.



En mode NON ASSISTE, les touches 1, 2, 3 et 4 donnent accès aux 4 numéros de téléphone.

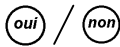
4.4 Enregistrement des messages d'alarme

Cinq messages vocaux de 20 secondes peuvent être enregistrés : le message général permettant d'identifier le site, le message 1 associé au déclenchement de l'entrée E1 et le message 2 pour l'entrée E2 etc....

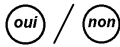
Lors d'une transmission d'alarme, le correspondant appelé entend le message général (ce quelque soit l'entrée déclenchée), suivi du message associé à l'entrée de déclenchement. Ces deux messages sont annoncés deux fois.

Si la transmission est déclenchée par le détecteur de batterie faible, le SIMPL'VOX émet le message général suivi d'un message préenregistré en usine : « batterie faible ».

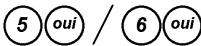
Cette fonction vous propose successivement d'enregistrer, d'écouter puis de modifier les messages vocaux. Pour répondre aux questions du SIMPL'VOX : appuyez sur les touches OUI ou NON.



Pour terminer un enregistrement avant les 20 secondes de durée maximale, il vous suffit d'appuyer sur les touches OUI ou NON.



En mode NON ASSISTE, les touches 5 et 6 donnent accès respectivement au message général et au sous menu des messages 1 à 4.



4.5 Programmation du code d'accès

Le code d'accès a trois fonctions :

- protéger l'accès à la programmation de votre SIMPL'VOX en local et à distance par téléprogrammation
- interrompre une transmission d'alarme à tout moment en le composant sur le clavier en face avant
- acquitter une transmission d'alarme tout comme le code d'acquit et par la même opération, entrer en mode téléprogrammation sans rappeler le SIMPL'VOX.



Pour enregistrer un code à 1,2 ou 3 chiffres (4 étant le maximum), vous devez, lors de la programmation de celui-ci, après avoir composé le nouveau code, valider par la touche OUI.

Vous avez composé : zéro, trois, ...
Voulez-vous modifier ?

non

Le transmetteur répète les chiffres composés, puis vous propose, soit d'enregistrer le code dans la mémoire (eeprom), soit de le modifier.

oui oui

Pour effacer un code enregistré en mémoire, il vous suffit lorsque le SIMPL'VOX vous propose de le modifier, de répondre en appuyant sur la touche OUI, puis lorsqu'il vous propose de composer le nouveau code, de valider une deuxième fois par la touche OUI sans composer de code.

7 oui

Dans le mode NON ASSISTE, il faut appuyer sur la touche 7 puis OUI pour entrer dans la fonction qui permet de modifier le code d'accès.

4.6 Programmation du code d'acquit

Le code d'acquit n'est utilisable qu'en mode alarme.

Lors d'une transmission d'alarme, le correspondant entend les messages vocaux (2 fois), puis le transmetteur lui demande de composer le code d'acquit pour arrêter le cycle d'appels.

Si le code par défaut (9) n'a pas été modifié, le SIMPL'VOX annonce clairement :



Composez le NEUF pour acquitter !

Si non :



Composez votre code d'acquit !



oui

Pour enregistrer un code à 1, 2 ou 3 chiffres (4 étant le maximum), il vous faut, lors de la programmation de celui-ci, après avoir composé le nouveau code, valider par la touche OUI.



Vous avez composé : zéro, trois, ...
Voulez-vous modifier ?

non

Le transmetteur répète les chiffres composés, puis vous propose, soit d'enregistrer le code dans la mémoire (eeprom), soit de le modifier.

Le code d'acquit ne peut pas être effacé.

L'opération de remise à zéro de la mémoire, efface tous les codes sauf le code d'acquit, qui prend la valeur par défaut : 9.

8 oui

Dans le mode NON ASSISTE, appuyez sur la touche 8, puis OUI pour entrer dans la fonction qui permet de modifier le code d'acquit.

4.7 Programmation de la date et de l'heure

Le SIMPL'VOX utilise la date et l'heure pour horodater chacun des 250 derniers événements, qu'il enregistre dans sa mémoire. Il l'utilise également comme référence pour déclencher les tests cycliques en mode digital. Il est donc important de programmer correctement la date et l'heure.

9 oui

Dans le mode NON ASSISTE, il faut composer 9 puis la touche OUI pour entrer dans la fonction qui permet de modifier la date et l'heure.



La date et l'heure ne sont pas secourues en cas de coupure de l'alimentation électrique. Il faut donc mettre à l'heure le SIMPL'VOX à chaque remise sous tension

4.8 Télécommandes

L'accès à ces fonctions est automatiquement refusé par le SIMPL'VOX si les entrées E3 et E4 sont programmées.

Les deux télécommandes peuvent être actionnées aussi bien en local par le clavier en face avant, qu'à distance par téléphone à touches multifréquences en mode téléprogrammation.

0 1 oui

- La première (TC1) : son état peut être modifié (état marche ou arrêt) et elle maintient cet état. Lors de l'accès à cette fonction, en mode programmation non assisté, le SIMPL'VOX annonce l'état actuel avant de proposer de modifier.

0 2 oui

- La seconde (TC2) : à chaque fois que l'utilisateur l'actionne, elle passe à l'état marche durant 1 seconde puis elle revient à l'état arrêt. Principalement utilisée pour commander les télérupteurs.

4.9 Téléprogrammation

Pour l'utilisateur, qu'il soit en face du produit ou derrière un combiné téléphonique situé à plusieurs centaines voir milliers de kilomètres, l'utilisation de son transmetteur ne lui sera pas plus compliquée. L'assistance vocale est totale dans les deux cas.

Toutes les fonctions de la programmation, excepté l'enregistrement des messages, sont accessibles en mode téléprogrammation.



Dans le mode NON ASSISTE, il faut composer 0, 3 puis la touche OUI pour entrer dans la fonction qui permet d'activer ou de désactiver la téléprogrammation.



A noter que le SIMPL'VOX n'autorise les accès en mode téléprogrammation que si un code d'accès a été enregistré.

Pour accéder à la programmation du SIMPL'VOX à distance avec un téléphone à touches multifréquences, vous devez effectuer un double appel du numéro du site où l'appareil est installé.

Lors du premier appel : après la numérotation, attendez une sonnerie, puis raccrochez. (Il est important de raccrocher avant la troisième sonnerie). Attendez ensuite 5 secondes avant de rappeler le SIMPL'VOX.

Après la deuxième sonnerie : le transmetteur décroche, puis émet à travers la ligne téléphonique :



Bonjour, composez votre code d'accès ?

Suivez le guide vocal en sachant que les touches **OUI** et **NON** du SIMPL'VOX sont respectivement remplacées par les touches * et # du téléphone.

4.10 Sélection de l'écoute

Lors d'une transmission d'alarme, le SIMPL'VOX permet au correspondant téléphonique, d'écouter les bruits ambiants du site surveillé. Durant cette phase d'écoute, le correspondant a la possibilité de parler et d'être entendu sur le site, grâce au haut parleur intégré au SIMPL'VOX. Dans ce document, ce mode est aussi appelé interphonie ou dialogue.



Dans le mode NON ASSISTE, il faut composer 0, 4 puis la touche OUI pour entrer dans la fonction qui permet d'activer ou de désactiver l'écoute.

4.11 Sélection du mode alternat ou mains libres

Le SIMPL'VOX propose deux méthodes pour établir un dialogue entre le correspondant téléphonique et la(les) personne(s) se trouvant sur le site :



- **l'interphonie en mode alternat** : le correspondant commute soit le microphone, soit le haut-parleur pour écouter ou parler, en appuyant sur la touche 0 de son téléphone. Il est alors le seul à décider qui parle et qui écoute. A chaque appui sur la touche 0, le sens du dialogue change.
- **l'interphonie en mode mains libres** : aucune manipulation n'est nécessaire, la commutation est gérée par le SIMPL'VOX automatiquement.

i Pour établir un dialogue clair, la personne se trouvant sur le site pourra observer le voyant rouge sur le clavier du SIMPL'VOX et prendre la parole que lorsque celui-ci sera allumé.

L'accès à cette fonction est automatiquement géré par le SIMPL'VOX, après la sélection de l'écoute. Si l'écoute est activée, alors le transmetteur poursuit avec le choix du mode : mains libres ou alternat.

4.12 Durée de l'écoute / interphonie

Lors d'une transmission d'alarme vocale, après la diffusion des messages, si l'écoute a été programmée, le SIMPL'VOX entre dans le mode écoute / dialogue pour une durée déterminée. La valeur initiale (par défaut après RAZ) est de 30 secondes et peut être programmée de 1 à 99 secondes.

A la fin de cette temporisation, le transmetteur demande au correspondant s'il veut continuer l'écoute / dialogue.

- Si la réponse est OUI (touche *), l'écoute est relancée pour la même durée.
- Si la réponse est NON (touche #), le transmetteur demande le code d'acquit pour mettre fin aux appels.

Il est aussi possible d'interrompre l'écoute, en composant #, afin de passer rapidement au code d'acquit.

Pour le mode digital, la durée de l'écoute / dialogue est figée à 90 secondes.

Dans le mode NON ASSISTE, il faut composer 0, 5 puis la touche OUI pour entrer dans la fonction qui permet de programmer cette temporisation.



4.13 L'écoute du site en mode téléprogrammation

0 6 *

Lors de la téléprogrammation du SIMPL'VOX, dans le mode NON ASSISTE, il est possible d'accéder directement à la fonction écoute / dialogue en composant les touches 0, 6 puis la touche étoile.

Cette fonction n'est pas accessible en programmation locale.

4.14 Consultation de l'état du système

Il est possible d'interroger, par téléphone, le SIMPL'VOX pour connaître l'état du système d'alarme (en marche ou à l'arrêt).

0 7 oui

Pour cela : entrez par téléprogrammation en mode NON ASSISTE, composez les touches 0, 7 puis étoile pour valider. L'état de l'entrée M/A est alors annoncé par synthèse vocale. Si la boucle de l'entrée M/A est ouverte :



Systeme en marche !

Si non :



Systeme en mode arrêt !

4.15 Consultation de la mémoire d'événements

Le SIMPL'VOX enregistre dans sa mémoire les 250 derniers événements survenus avec la date et l'heure.



Pour consulter les déclenchements enregistrés, composez 0, 8 puis OUI dans le mode NON ASSISTE.

Les événements sont annoncés 1 par 1 en commençant par le dernier enregistré qui est généralement l'accès à la programmation. Il est possible d'accélérer la lecture en appuyant sur la touche NON pour avancer jusqu'à une date précise et aussi de revenir en arrière avec la touche OUI.

L'appui sur une quelconque touche numérique permet de quitter la lecture des événements.

Exemple :



Le 10/12/2004 à 11h 43 min, début des appels en vocal.

4.16 Programmation du mode digital (voir notice d'installation)



Dans le mode NON ASSISTE, il faut composer 0, 9 puis la touche OUI pour entrer dans la fonction de la programmation du mode digital.

Cet accès est réservé à l'installateur du système.

4.17 Programmation technique (voir notice d'installation)



Dans le mode NON ASSISTE, il faut composer 0, 0 puis la touche OUI pour entrer dans le menu technique.

Cet accès est réservé à l'installateur du système.

5. ASTUCES

5.1 Programmation rapide

Pour les utilisateurs qui connaissent parfaitement la programmation du SIMPL'VOX, il est désormais possible de répondre aux questions sans attendre la fin de chaque phrase.



Dès qu'une touche est pressée, la phrase en cours de diffusion s'arrête et automatiquement le transmetteur passe à la suite.

Le gain de temps lors de la programmation du produit est très appréciable pour l'utilisateur pressé.

5.2 Détection sonnerie et téléprogrammation

La téléprogrammation n'est possible que si un code d'accès a été enregistré et si cette fonction a bien été activée dans le mode NON ASSISTE.

Pour vérifier que le SIMPL'VOX détecte les sonneries téléphoniques, il suffit d'observer le voyant rouge sur le clavier. Ce voyant s'allume à chaque sonnerie.

5.3 Utilité du voyant rouge en mode dialogue

Lorsque le SIMPL'VOX passe en mode dialogue type mains libres, la priorité est donnée au microphone intégré qui transmet les bruits ambiants du site au correspondant téléphonique.

Dès que le correspondant parle, le transmetteur inverse le sens en commutant le haut-parleur à la place du microphone. Ainsi le correspondant peut être entendu sur le site.

Deux secondes après que celui-ci ait fini sa phrase, le microphone est de nouveau commuté et transmet les bruits du site vers la ligne téléphonique.

Dans ce mode le SIMPL'VOX indique, en allumant le voyant rouge que le correspondant peut entendre les bruits du site.

Pour établir un dialogue clair, la personne se trouvant sur le site devra observer le voyant rouge et prendre la parole lorsque ce voyant sera allumé.

6. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Tension d'alimentation : de 9 à 15 Vcc

Ondulation résiduelle : 250 mV

Consommation en veille : 10 mA environ

Consommation en alarme : 100 mA environ

Commande des entrées configurées en polarité positive :

Tension de déclenchement : de 0 à 1V

Tension de réarmement : de 4 à 15V

Commande des entrées configurées en polarité négative :

Tension de déclenchement : de 4 à 15V

Tension de réarmement : de 0 à 1V

Courant maximum des sorties télécommandes : 50 mA

Courant max. de la sortie blocage des sirènes : 25 mA

Seuil de détection batterie faible : de 10 à 12V

Courant maximum du courant d'autoprotection : 100 mA

Degré de protection : IP 30 (pour un usage en intérieur sec)

Température de fonctionnement : de 0 à +55°C

Dimensions : 182 x 112 x 43 mm

Poids : 370g

Compatibilité électromagnétique : conforme aux normes NF EN 50130-4 et NF EN 55022

Sécurité électrique : conforme à la norme EN 60950 éd. Oct. 2000

Exclusivement prévu pour un raccordement au réseau téléphonique commuté public (RTCP)

Conforme à la norme CTR21 et STI 1



Mise au rebut du Produit : conformément aux exigences de la directive DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques), les produits électriques et électroniques usagés doivent être détruits séparément des ordures ménagères normales afin de promouvoir la réutilisation, le recyclage et d'autres formes de récupération, ainsi que de limiter la quantité de déchets devant être éliminés et de réduire du même coup les décharges. Lorsque vous vous débarrassez de tels produits, veuillez vous conformer aux consignes des autorités municipales et/ou vous renseigner auprès de votre revendeur lors de l'achat d'un nouveau produit.

7. GARANTIE



ATLS assure une garantie de 5 ans à compter de la date de fabrication.

L'année et la semaine de fabrication figurent sur l'étiquette du numéro de série placée à l'intérieur de l'appareil.

La garantie ne couvre pas les dégradations non fonctionnelles telles que les rayures, bris par chute ou choc, ni les dégradations provoquées par un emploi anormal.

La garantie ne s'applique qu'aux cartes et ensembles électroniques et ne couvre pas les dégradations causées par les surtensions naturelles ou artificielles.

La garantie ne s'applique que si l'électronique n'a pas été démontée, déréglée ou transformée.

La garantie est strictement limitée à la réparation ou à l'échange des pièces que nous aurons reconnues défectueuses.

Les frais de retour sont toujours à la charge de l'expéditeur.

L'immobilisation du matériel dans le cadre de la garantie ne pourra donner lieu à aucune indemnité pour quelque cause que ce soit.

La responsabilité de A.T.L.S. se limite à la réparation des produits et ne s'étend pas aux conséquences résultant de leur usage, de leur mise en œuvre ou de leur non fonctionnement.

ATLS

Parc d'Activités du Vert Galant - 3 rue de la Guivernone

95310 SAINT OUEN L'AUMÔNE

B.P. 60726 - 95004 CERGY PONTOISE CEDEX

France

Conformément à notre politique d'amélioration continue de nos produits, les informations contenues dans cette notice peuvent faire l'objet de modifications sans préavis. ATLS ne pourra être tenue responsable des erreurs contenues dans ce document, ni des dommages fortuits ou consécutifs ayant trait à la fourniture, la qualité ou l'usage de ce dernier.